Master STAPS 2ème année Management du sport



Cette formation propose aux étudiants la maîtrise de compétences dans le champ de la conception, le développement et l'animation des espaces récréatifs innovants.

Mise en avant

La formation se déroule sur une année (Master 2). Elle est ouverte à tous les étudiants en possession d'une licence universitaire et d'un Master 1ère année, prioritairement en STAPS, en management et en sciences sociales.

La formation est organisée en trois parties : enseignements scientifiques (théorie, méthodologie, applications) et intervention de professionnels, réalisation de micro-projets par groupes d'étudiants, stages en situation en lien avec le projet du master.

Présentation

Enjeux

A lire les orientations envisagées par les différents masters STAPS en France, peu mettent l'accent sur le contenu sportif, culturel et récréatif des pratiques et prestations proposées. L' originalité et la singularité des STAPS sont de développer des compétences et des connaissances sur les pratiques corporelles en relation avec des espaces de pratique en vue de répondre aux attentes de pratiquants et des acteurs territoriaux et socioéconomiques. A une époque où les espaces de pratique (parcs de loisirs, espaces ludiques ou sportifs indoor, stations touristiques,…) se recomposent, se diversifient et se thématisent (de plus en plus), le secteur a besoin de professionnels qui apportent une valeur ajoutée dans la manière de proposer des expériences récréatives en lien avec les publics concernés (clientèles, usagers, locaux,…) et les acteurs (Prestataires, communes, stations sportives,...).

L'attention portée aux espaces sportifs et récréatifs consiste non seulement à savoir maîtriser des compétences en management, en droit, en finance, en marketing ou en sciences politiques mais aussi à savoir proposer un contenu culturel qui permet de définir les formes de pratiques corporelles, symboliques et sociales en lien avec un environnement adapté et spécifique. Différentes innovations pédagogiques et méthodologiques ont été développées pour apporter des formes de transmission en phase avec l'acquisition de ces

L'essentiel

Nature de la formation

Diplôme national

Durée de la formation

- 1 an

Public

Niveau(x) de recrutement

- Baccalauréat +3
- Baccalauréat +5

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Temps plein
- Compatible avec une activité professionnelle

Modalités

- Présentiel

compétences (ingénierie du projet, créativité dans les espaces, mémoires de recherche en innovation récréative, entrepreneuriat territorial, pédagogie inversée, technologies numériques, séminaires en recherche-action en lien avec des commanditaires issus du champ territorial…). Elles permettent de proposer un dispositif innovant dans l'acquisition de compétences et la capacité à agir en milieu professionnel. De même, la gestion des lieux de pratique et des séjours itinérants nécessite la présence de professionnels qui sachent créer des ambiances et des lieux conviviaux. La capacité à développer des mises en scène pour amplifier le sentiment d'existence et l'adhésion à des lieux remarquables devient un atout fort pour augmenter la valeur et l'attractivité des territoires de pratique.

Dès lors, cette formation propose aux étudiants la maîtrise de compétences esthétiques (animation, scénarisation, évènements,…) pour renforcer la qualité de l'intervention professionnelle. Enfin, la finalité de la formation consiste aussi à apprendre aux étudiants à s'interroger sur les pratiques les plus adaptées aux enjeux contemporains relatifs aux aspects de transition et de vulnérabilités sociétales. La capacité réflexive, la disposition à prendre en compte la parole des habitants et des pratiquants ou encore l'attention portée aux formes sociales de management sont des registres d'action au cœur de ce projet universitaire. La maîtrise de compétences stratégiques, relationnelles et réflexives apparaissent aussi fondamentale pour concevoir des concepts récréatifs référents.

Spécificités

Une forte relation avec le secteur professionnel qui donne lieu à plusieurs séminaires d'étude qui sont fortement appréciés par les étudiants.

- La réalisation de micro-projets par groupe en lien avec un suivi universitaire.
- La possibilité de faire un semestre à l'Université du Québec à Trois Rivières (Canada), très appréciée par les étudiants.
- Un positionnement singulier qui renforce notre intervention et la cohérence des contenus apportés.
- Un lien très fort entre les pratiques professionnelles, la formation dispensée, la recherche et les laboratoires scientifiques.
- Un ancrage en économie sociale et solidaire pour envisager autrement l'entrepreneuriat récréatif.

Laboratoires

UMR 1273 Territoires (UCA)
UMR 5194 PACTE (UGA)

Lieu(x) de la formation

- Aubière

Contacts

UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Université Clermont Auvergne 3, rue de la Chebarde TSA 30104 - CS 60026
63178 Aubière

Renseignements

Responsable(s) de formation

Jean CORNELOUP
Tel. +33473405099
Jean.CORNELOUP@uca.fr

Contacts administratifs

Ludovic Falaix (responsable M1) :
Ludovic.FALAIX@uca.fr

Jean Corneloup (responsable M2)
Jean.CORNELOUP@uca.fr
04 73 40 50 99

Isabelle Cromarias (secrétariat pédagogique)
Isabelle.CROMARIAS@uca.fr
04 73 40 77 85

Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Baccalauréat +3 Baccalauréat +5

Formation(s) requise(s)

Il est recommandé aux étudiants qui désirent s'inscrire dans ce master d'avoir une sensibilité pour les sciences sociales, le management, la gestion et la culture STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives).

La finalité de la formation est d'utiliser votre potentiel de développeur, de créateur et d'innovateur pour l'investir dans la mise en valeur des espaces récréatifs et sportifs. D'où l'attention portée à votre disposition à devenir des acteurs du développement engagés dans la création de valeurs récréatives.

Public ciblé

Etudiants ayant obtenu une licence management en STAPS ou une licence en sciences de gestion ou sciences sociales (géographie, sociologie, marketing, …) ou en sciences politiques. L'engagement dans un projet personnel et professionnel ainsi que l'implication dans la vie sociale, associative et politique se présentent comme des conditions individuelles appréciables pour intégrer cette formation.

Candidature

Modalités de candidature

Candidature en M2 : eCandidat

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Candidature en M2 :

- Capacités d'accueil et modalités d'admission : http://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/Calendrier de candidature

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

Présentation de quelques enseignements en Master 2 : Gouvernance, habitabilité, espace public ; Géographie des pratiques récréatives ; Conception de prestations et de séjours sportifs ; Du projet de territoire au projet culturel ; Financement et montage des projets de développement ; Médiation, conflit, régulation ; Projets et pratiques d'animation

Master STAPS : management du sport

Master STAPS : management du sport parc. Conception, développement/animation des espaces récréatifs innovantsnée

- **M1 Management du sport**
 - Semestre 1
 - Bloc A

- Sciences sociales et management des organisations *6 crédits*
 - Gestion, organisation des territoires sportifs
 - Sociologie, marketing des pratiques récréatives
- Bloc B
 - Entrepreneuriat et expériences professionnelles *6 crédits*
 - Créativité et entrepreneuriat
 - Innovation sociale, solidaire et collective
 - Outils de développement *6 crédits*
 - Analyse financière des projets
 - GT Diagnostic et projet de territoire
 - Ingénierie du projet 1
 - Marketing territorial et prestations *6 crédits*
 - Ecologie milieux créatifs
 - Mise en scène et animation des milieux récréatifs
- Bloc C
 - Communication *6 crédits*
 - Communication
 - Anglais

- Semestre 2
 - Bloc A'
 - Droit, politique publique *6 crédits*
 - Analyse juridique des équipements et espaces sport innovants
 - Politiques publiques des territoires récréatifs
 - Bloc B'
 - Territoire, patrimoine, culture *3 crédits*
 - Audit des espaces sportifs innovants
 - Patrimoine culture territoire
 - Bloc C'
 - Développement des organisations sportives *3 crédits*
 - Gestion des structures professionnelles
 - Communication digitale et réseaux sociaux
 - Bloc D
 - Stage *12 crédits*
 - Stage
 - Micro-projet *6 crédits*
 - Micro-projet

- **M2 Management du sport**
 - Semestre 3
 - Bloc A
 - Territoire, territorialité et territorialisation *3 crédits*
 - Procédures institutionnelles de gest°, d'accompagn au dévelo
 - Création de réseaux professionnels et territoriaux
 - Médiation, conflit, régulation
 - Sciences Sociales et transition récréative *6 crédits*

- Géographie des pratiques récréatives
- Gouvernance, habitabilité, espace public
- Ecologie corporelle et milieux récréatifs

- Innovation sociale et projet culturel *6 crédits*
 - Du projet de territoire au projet culturel
 - Innovation sociale et résilience territoriale

- Bloc B
 - Entrepreneuriat des espaces sportifs innovants *6 crédits*
 - Ingénierie des itinérances sportives
 - Conception de prestations et de séjours sportifs
 - Développement de sites récréatifs
 - Ingéniérie de l'intervention professionnelle *3 crédits*
 - Financement, montage des projets de développement
 - Conduite de projet: du diagnostic à la prospective, l'évalua
- Bloc C
 - Pratiques de communication *3 crédits*
 - Anglais
 - La communication professionnelle
 - Animation, mise en scène, évenementiel et manifestation *3 crédits*
 - Projets et pratiques d'animation
 - Evenementiel et manifestation

- Semestre 4
 - Bloc D
 - Conception et réalisation des micro projets *12 crédits*
 - Conception et réalisaton des micro projets
 - Stage *18 crédits*
 - Stage

Zoom 1ère année

Organisation de l'année universitaire en deux semestres
400 heures de formation
Mise en place de plusieurs séminaires d'étude en cours d'année dans des territoires de pratique
Certains cours sont également mutualisés avec le département de Géographie de l'UFR Lettres, Cultures et Sciences Humaines de l'Université Clermont Auvergne
Alternance entre des interventions universitaires et professionnelles (prestataires, consultants, entrepreneurs, développeurs territoriaux, marketeur digital, ...)
Afin de saisir l'état d'esprit de la formation, vous pouvez consulter le PDF

Dézoomer 100 %100 % Zoomer
Page précédente Page courante 1 / 1 Page suivante
Télécharger(saisir-l-etat-d-esprit-de-la-formation-v2_1643792047596-pdf?INLINE=FALSE)

Rythme

Temps plein

Semaine intense au cours du premier semestre combinant des interventions universitaires et professionnelles et des séminaires de terrain.

Le deuxième semestre est composé d'enseignements au cours de la première partie, suivi d'un stage en structures professionnelles au cours de la deuxième partie. Les étudiants sont aussi engagés dans un micro-projet par groupe d'étudiants tout au long de l'année qu'ils doivent présentés et soutenir en mars de chaque année

Compatibilité avec une activité professionnelle

Possible en Master 2 selon la répartition suivante : temps plein au cours du 1er semestre, temps allégé au cours du 2d semestre. L' activité professionnelle peut se faire à temps plein durant le 2d semestre.

Stage(s)

Stage(s)

Oui, obligatoires

Informations complémentaires sur le(s) stage(s)

Un stage d'une durée de cinq mois est à réaliser en Master 2. En général, le stage a lieu du 15 mars au 15 aout. Un mémoire est à réaliser en lien avec le sujet du projet réalisé qui donnera lieu à une soutenance devant un jury composé d'universitaires et du maître de stage.

Séjour(s) à l'étranger

Informations complémentaires sur le(s) séjour(s) à l'étranger

Possibilité d'effectuer un semestre du Master 2 à l'Université du Québec à Trois-Rivières (Canada).

Modalités d'évaluation

Mémoire et soutenance orale

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +5

Niveau de sortie

- Niveau 7 : Master

Compétences visées

URL Fiche RNCP

RNCP 32170

Activités visées / compétences attestées

- Compétences scientifiques : savoirs et méthodologies disciplinaires (sociologie, management, marketing, géographie,…).
- Compétences réflexives : problématisation, analyse critique, capacité de synthèse, mise en perspective.
- Compétences territoriales : analyse d'une système d'action territorialisée, stratégie de développement, enjeux, médiation, gestion des relations sociales et professionnelles, habitabilité des lieux de vie.
- Compétences culturelles : Étude des cultures sportives et du champ des pratiques récréatives (dynamique et émergence). Analyse et définition d'un positionnement culturel. Déclinaison des expériences récréatives en fonction des espaces de pratique, des publics et des projets de développement.
- Compétences entrepreneuriales : esprit d'entreprendre, capacité à créer de la valeur professionnelle et territoriale, mobiliser des acteurs sur un projet, valorisation économique d'un projet de développement.
- Compétences en ingénierie du projet : maîtrise de la démarche projet et des différentes composantes d'un projet de développement (financières, technologiques, juridiques, marketing,…).
- Compétences en innovation et en créativité : analyse des tendance et des faits porteurs d'avenir, maîtrise de la démarche innovante, disposition à organiser des pratiques créatives (méthodes, concept, animation).
- Compétences en conception d'espaces sportifs innovants : méthodologie spatiale (cartographie, visualisation numérique, représentation graphique), concept et ingénierie culturel des espaces définis.
- Compétences esthétiques : création d'événementiels, mise en scène et animation des lieux, liens sociaux.
- Compétences en recherche : réalisation d'un mémoire de recherche

Poursuites d'études

La poursuite en doctorat est envisagée au sein de l'UMR PACTE de Grenoble et de l'UMR Territoires de l'Université Clermont Auvergne

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

- Cadre de la Fonction publique (Territoriale et Etat)
- Développeur de projets territoriaux en lien avec la promotion du sport et des activités récréatives
- Entrepreneurs dans le secteur du sport et des activités récréatives (espaces sportifs indoor, bases de plein air, prestataires,...)
- Consultant dans le domaine du sport et de la récréation

Insertion professionnelle

- Les tours opérateurs spécialisés dans le tourisme sportif (chef de projet tourisme), coordinateur / coordinatrice de séjour touristique , Organisateur / Organisatrice de voyages.
- Les structures spécialisées dans les stations et parcs sportifs de nature (directeur/directrice ou exploitant/exploitante d'équipements de loisirs et de sport).
- Les intervenants territoriaux : stations touristiques, communautés de communes, communes, SMAT, PNR, Pays, CRT, CDT,… (agent, chargé/chargée de mission, chef de projet ou conseiller en développement local) : Directeur / Directrice de centre sportif ; Directeur / Directrice d'équipement de loisirs sportifs ; Agent / Agente de développement local ; Chargé / Chargée de mission développement local ; Chef de projet de développement local ; Chef de projet tourisme.
- Cadre A de la fonction publique (d'Etat et territoriale).
- Les consultants sports nature et les cabinets de conseil (chefs de projet ou chargé de mission).- Les clubs, ligues, fédérations sports de nature (Chefs de projet ; accompagnement à la gestion et au développement des espaces sportifs fédéraux).
- Les entrepreneurs en milieu rural (créateurs de sociétés en tourisme sportif et en produits sportifs de nature) : Directeur / Directrice de camping.
- Les entrepreneurs en milieu urbain et périurbain (salles de pratiques ludiques thématisées, salles d'escalade, espaces de forme, salle de glisse,…).
- Les centres de vacances et de loisir, les bases de loisir et les villages vacances : Responsable d'animation en centre de vacances ; Directeur / Directrice de centre de séjour de vacances, Directeur / Directrice d'accueil de loisirs, Chef de produit tourisme, Concepteur / Conceptrice de prestations touristiques et éco-touristique ; Directeur / Directrice de production tourisme ; Responsable de village de vacances ; Gestionnaire de base de loisirs.

Inscriptions

Coût de la formation

Pour obtenir des informations concernant la Formation Continue, consultez la page Formation continue à l'UFR STAPS